

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1503/SG/AI portant reprise de ses fonctions du commandant de la Garde Territoriale

n° 73-1503/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
10 octobre 1973

Numéro JO
n° 20 du 25/10/1973

Date du numéro
25 octobre 1973

TEXTE INTÉGRAL

M. Rolant Fayet, commandant de la Police Nationale de retour dans le Territoire le 15 septembre 1973 reprend, pour compter de cette date, les fonctions de commandant de la Garde Territoriale et de régisseur de la caisse d'avance.